



Nicolas HULOT
Ministre d'Etat, Ministre de la Transition
écologique et solidaire

Elisabeth BORNE
Ministre chargée des Transports

Paris, le 3 octobre 2017

Communiqué de presse

PROJET DE CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG : L'ETAT A DÉCIDÉ DE SUSPENDRE L'OPERATION DE DEBOISEMENT

Les ministres de la Transition Ecologique et Solidaire et des Transports confirment que l'Etat respectera les termes du contrat relatif au contournement ouest de Strasbourg conclu en 2016, avec le concessionnaire ARCOS.

Cependant, le dossier du concessionnaire a fait l'objet en juillet 2017 d'un avis négatif de la part du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), considérant qu'il souffre de nombreuses imperfections en matière d'évitement, de réduction et de compensation des effets du projet sur la biodiversité.

Le dossier du concessionnaire doit donc être sérieusement retravaillé en ce sens, en liaison avec les services de l'Etat et les collectivités (métropole, département, région), et sera à nouveau présenté prochainement au CNPN.

En conséquence, les ministres ont décidé de suspendre l'opération de déboisement nécessaire aux travaux préparatoires, tant que ce nouvel avis du CNPN n'aura été rendu.

Ce délai ne met nullement en cause la réalisation du projet. L'impact de ce retard sur la date de livraison finale, dû à une mauvaise qualité des compensations écologiques prévues, devra impérativement être avancé au plus tôt par le concessionnaire.

L'histoire de ce projet a toujours été marquée par des contradictions entre les transports, l'agriculture et la nature, le tout dans un espace à enjeux proche de la métropole. L'Etat entend à la fois permettre la réalisation de ce projet attendu localement, et s'assurer qu'il apporte les meilleures garanties en matière environnementale. Cette suspension va ainsi donner au projet le délai nécessaire pour se concrétiser dans de meilleures conditions.

Contacts presse :

Cabinet de Nicolas HULOT : 01 40 81 78 31

Cabinet d'Elisabeth BORNE : 01 40 81 77 57